

trait d'union

Mai 2013
n°23

Lettre de la Communauté
de Communes
Gisors Epte Lévrière

ENFANCE-JEUNESSE

• Le Contrat enfance-jeunesse renouvelé et enrichi

Lire en page 2

ECONOMIE

• De nouvelles entreprises au Mont-de-Magny

Lire en page 2

PRATIQUE

• Transports scolaires : c'est le moment de s'inscrire pour la rentrée

Lire en page 4

ZOOM

• Une nouvelle activité à Aquavexin

Lire en page 5

GROS PLAN

• Bientôt l'été, avec nos accueils de loisirs

Lire en page 6

GRAND ANGLE

• Découvrez deux associations locales

Lire en pages 6 et 7

Retrouvez les dates des manifestations culturelles dans chaque commune sur notre site internet cdc-gisors.fr



Communauté
de communes

5, rue Albert Leroy

27140 Gisors

Tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Trois rendez-vous à ne pas manquer

Grand Baz'Art Bézu

La cinquième édition du Grand Baz'Art à Bézu, Festival International d'Art singulier Contemporain, accueillera une sélection de 20 artistes. L'invité d'honneur est cette année le rouennais Christophe RONEL qui sera entouré de dix artistes de la région. Deux expositions seront présentées en exclusivité : "Rômania hors-les-normes" organisée par Oana Amaricai (Roumanie) et les "Frenchtown's Outsiders" de Dion Hitchings (USA). L'exposition est ouverte au public à Bézu-Saint-Éloi le week-end de la Pentecôte, les 18 et 19 mai 2013. Le vernissage et la remise des prix se dérouleront le vendredi 17 mai à 18h30.

www.grand-baz-art.fr contact@grand-baz-art.fr

77, Route de Gisors 27660 Bézu-St-Eloi

Tél. : 33 (0)2 32 27 57 72 et 33(0) 06 62 62 57 72

Les portes du jeu Guerny

L'association Veni Vidi Ludi organise la troisième édition du festival "Les portes du jeu", les 18, 19 et 20 mai 2013 à Guerny (hameau de Gisancourt). Après une journée d'accueil réservée aux scolaires, aux seniors et aux structures de la petite enfance, le 17 mai, l'entrée sera gratuite et ouverte à tous tout au long du week-end de la pentecôte : samedi 18 et dimanche 19 entre 14h et 22h, lundi 20 entre 12h et 18h. Des centaines de jeux seront proposés à tous les publics : jeux de société, jeux de rôles, jeux traditionnels, jeux d'adresse et surdimensionnés, jeux sportifs et de plein air, jeux de lancer et fabrication de jeux... L'ensemble proposé l'an passé, à l'origine du succès de cette initiative, sera reconduit pour le plaisir du plus grand nombre avec quelques nouveautés : des tournois de jeux traditionnels les samedis et dimanches soir, des jeux de transvasement pour les plus jeunes et d'autres surprises à découvrir ! Restauration et buvette seront à disposition des visiteurs : grillades, frites, crêpes, glaces, boissons... À vous de jouer !

Le McDo Kids Gisors

Le mardi 16 juillet 2013, de 9h30 à 18h, le McDo Kids Sport transformera la Place des Carmélites à Gisors, en espace dédié au sport. À l'initiative du restaurant McDonald's, en partenariat avec la ville et des clubs sportifs, cet événement permet aux enfants de 5 à 12 ans de s'initier gratuitement à plusieurs disciplines sportives. Au programme : athlétisme, basketball, cyclisme et judo. Ces sports olympiques sont complétés cette année par un tout nouvel espace dédié aux associations sportives locales : le pôle multisports. Des animateurs diplômés d'État feront découvrir aux enfants les gestes de base des différents sports proposés. L'idée étant de susciter des passions et inciter ces jeunes sportifs en herbe à prolonger l'expérience en club pour une pratique durable toute au long de l'année. Pour participer Inscription gratuite sur place : informations et pré-inscription possibles sur le site www.mcdonalds.fr

Floralies départementales

La ville de Gisors accueille les samedi 22 & dimanche 23 juin 2013 la huitième édition des Floralies Départementales de l'Eure. Ce concours met en concurrence les Communes fleuries de l'Eure qui le désirent, par la création d'un aménagement paysager, d'un massif de fleurs ou d'une scène de jardin de 25 m². Autour de la manifestation, de nombreux stands et animations viendront agrémenter le week-end : mini-floralies (concours réservé aux enfants), concours « Peignez vos Floralies » pour les peintres amateurs et professionnels, défilé d'épouvantails vivants, animation musicale avec le Conservatoire Municipal de Gisors...

• **Site ouvert** de 10h à 18h le samedi et le dimanche

• **Remise des prix** le dimanche à 17h

• **Parc du Château**

Entrée gratuite

Parking à proximité

Buvette et restauration sur place

• **Contact**

Services Techniques Gisors

02 32 27 97 56

tania.leemans@mairie-gisors.fr

Service Communication Gisors

02 32 27 66 87

helene.vaissie@mairie-gisors.fr

Quatre installations nouvelles dans la ZAC

Le développement économique de la ZAC communautaire du Mont de Magny continue avec l'arrivée de quatre nouvelles entreprises. Il s'agit du Centre Leclerc Drive, du Centre de tri postal, de la société Pro Gaz Industrie et de la société Martins Menuiserie. Avec ces arrivées, et d'autres en cours de négociation (compromis de ventes signés), près de 16 000 m² de terrain dédiés à l'implantation de nouvelles entreprises et donc d'emplois locaux potentiels viennent de trouver preneur.

Intempéries hivernales Services et agriculteurs mobilisés

L'hiver 2012/2013 a connu des records en termes de chutes de neige rendant impraticables les routes de notre territoire.

Un grand merci à toutes les équipes de voirie (Communauté de Communes, Mairies, Conseil Général de l'Eure) qui ont veillé à ce que les différentes voies de circulation puissent être praticables, ainsi qu'aux agriculteurs, Messieurs Lenormand d'Authavernes, Letierce d'Hébécourt, Marc de Mainneville, Laidier de Neaufles St Martin, Borgoo de St Denis le Ferment et Lucas de Vesly qui ont

apporté une contribution irremplaçable pour que nos voies restent accessibles.

La Communauté de Communes rappelle qu'afin d'anticiper les difficultés de transports scolaires liées aux conditions climatiques hivernales, des messages d'informations étaient consultables pendant toute la durée des intempéries, en se connectant sur son site internet www.cdc-gisors.fr « infos à retenir ».

La D3 lors d'un épisode neigeux entre les hameaux « Les Cailletôts » et « Le Mémont »



Le contrat Enfance Jeunesse renouvelé

Depuis 2006, la Communauté de Communes a mis en place et développé des accueils de loisirs en milieu rural et un Relais Assistantes maternelles itinérant dans le cadre d'un Contrat Enfance/Jeunesse passé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure. Ce premier contrat 2006-2011 a été renouvelé pour la période 2012-2014. La participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure a pris en compte l'augmentation des

effectifs de nos trois accueils de loisirs en prenant en charge 115 places, le Relais assistantes maternelles et la nouvelle structure multi accueil « Capucine » qui a ouvert ses portes en septembre dernier. Le montant total des aides pour ces 3 années est évalué à plus de 595 000 euros. Un soutien financier qui permet de pérenniser les services rendus aux familles.

édito

Acte III de la décentralisation

Les projets de réformes de l'organisation territoriale de notre pays ayant suscité de nombreuses réactions négatives de la part des associations d'élus, le gouvernement s'est à nouveau saisi du dossier. Celui-ci à la demande du Président de la République devra répondre à quatre objectifs : la confiance, la clarté, la cohérence et la démocratie. Ce qui se traduit aujourd'hui par trois projets de loi : « De modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » ; « De mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires » ; « De développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale ».

Traités dans cet ordre, le projet de loi qui concerne plus directement les communes et l'intercommunalité viendra en dernier en discussion au Parlement et à une échéance très imprécise. Déjà plusieurs questions se posent concernant le contenu de ce nouvel arsenal législatif. La place prépondérante des métropoles, le financement des collectivités territoriales, alors que l'État prévoit d'amputer le montant de ses dotations de 4,5 milliards d'euros, la remise en cause à terme de l'existence des communes comme de celle des départements.

Dans ce contexte, l'intercommunalité ne serait plus un choix des communes mais bien un recours imposé. Si l'on ajoute la difficulté grandissante à lever l'emprunt, cette reconfiguration en cours poussera de plus les élus à actionner leurs seules marges de manœuvre financières, qui se situent du côté des taxes ménages.

Il est essentiel de favoriser l'intervention citoyenne à l'échelle intercommunale, mais celle-ci doit passer par l'échelon de base de la démocratie que sont les communes. De ce fait, l'implication des conseils municipaux dans les affaires intercommunales doit être renforcée. C'est l'un des moyens de lutter contre le poids grandissant de la technocratie à cette échelle.

Les débats qui ont lieu actuellement au sein de notre Communauté de Communes doivent s'inspirer de ces principes : respect de la place prépondérante des communes et de la démocratie, libre choix des compétences communautaires et des priorités pour mieux répondre aux besoins des habitants dans une démarche de coopération intercommunale.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors,
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté
de Communes Gisors-Epte-Lévière

Transports scolaires

Modification de l'arrêt "Lycées" à la rentrée

En raison des travaux de restructuration et d'extension des Lycées Louise Michel et Louis Aragon à Gisors, la route d'Eragny sera fermée à la circulation du 5 juillet à la fin décembre 2013 pour la construction d'un bâtiment-pont au-dessus de la rue d'Eragny. En conséquence, l'arrêt "Lycées" sera déplacé pour la rentrée 2013. Sont concernés, les Communautés de Communes Gisors Epte Lévrière, du canton d'Étrepagny, le Département de l'Oise ainsi que les lignes régulières et les écoliers de maternelles/primaires empruntant l'arrêt Lycées.

Sans stress avec les SMS



Un système de communication aujourd'hui incontournable qui permet à la

Communauté de Communes de vous informer instantanément. Au cours de l'hiver, avec les gros épisodes neigeux que le territoire a connu, près de 12 000 SMS ont été envoyés aux familles des enfants inscrits aux Transports Scolaires, qu'il s'agisse d'annoncer des retards sur les horaires ou des suspensions de circuits. Afin d'être prévenu en temps réel de tout changement, pensez à communiquer votre numéro de portable ou vos changements de coordonnées au **service des Transports scolaires (tél : 02 32 27 80 38)**. Mis en place depuis 1 an, la Communauté de Communes étend ce système de communication rapide à l'inscription aux accueils de loisirs et aux mini-séjours.

Transports scolaires Inscrivez-vous pour la rentrée !

Les transports scolaires constituent une préoccupation essentielle de la Communauté de Communes, qui leur consacre une part importante de son budget. Tous les élèves sont pris en charge gratuitement par la Communauté de Communes, ils doivent pour cela être inscrits. Les élèves bénéficient d'une carte leur permettant d'accéder gratuitement aux transports scolaires de la maternelle au lycée (1700 élèves inscrits au titre de l'année 2012/2013). Rappelons que la gratuité est le fruit d'un choix du Conseil communautaire.

Il est rappelé que l'accès aux bus scolaires est subordonné à la présentation de la carte de transport scolaire qui constitue le seul moyen d'accès des élèves dans les cars (sans celle-ci l'élève peut-être refusé dans le bus). Un élève qui utiliserait ces transports sans être en possession de sa carte ne saurait être couvert en cas d'accident.

La Communauté de Communes rappelle que les demandes d'inscriptions sont à renouveler chaque année. **Les inscriptions s'effectueront du 15 mai au 28 juin 2013**, date au-delà de laquelle il sera appliqué une pénalité de retard de 20 euros. Les démarches d'inscription sont différentes selon le lieu de résidence :

- **Pour les élèves des 15 Communes rurales** de la Communauté de Communes les inscriptions se feront dans la mairie du lieu de résidence.
- **Pour les habitants de Gisors et uniquement pour les collèges Pablo Picasso et Victor Hugo.**

Les dossiers seront remis par l'établissement aux élèves

inscrits en 2012 aux Transports scolaires. Les dossiers sont à rendre soit à l'établissement avant le 28 juin 2013 soit à la Communauté de Communes. Les nouveaux élèves doivent s'adresser à la Communauté de Communes pour enregistrer l'inscription. Pour tous les autres élèves de Gisors de la maternelle au lycée empruntant les transports scolaires, les dossiers seront disponibles à la Communauté de Communes aux dates indiquées plus haut.

● **Pour les habitants de la Communauté de Communes dont les élèves sont scolarisés hors territoire de la Communauté de Communes**, se rapprocher du Pôle Transports scolaires de la Communauté de Communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure 02 32 31 51 27 (site : transport.cg27.fr)

Attention : dès la classe de 6^e, une photo est **obligatoire** pour établir la carte de transports scolaires, elle est à agraffer au dossier d'inscription ou de renouvellement d'inscription.

Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur les modalités d'inscription aux Transports scolaires sur notre site : www.cdc-gisors.fr/transports-scolaires.html ●

Pôle Transports scolaires :

Tél. : 02 32 27 80 38

Mail : transports.scolaires@ccgisors-epte-levriere.fr



Portage de repas à domicile Comment ça fonctionne ?

Le service de portage de repas à domicile s'adresse aux personnes âgées de plus de 70 ans, aux personnes handicapées, aux femmes enceintes et aux personnes sans limite d'âge avec certificat médical (tout cas particulier ne répondant pas à ces critères peut toutefois être étudié) ;

Les personnes inscrites se font livrer le plateau-repas quotidiennement à leur domicile par un des agents de la Communauté de Communes (Agnès, Coralie, Edith).

Le service de portage de repas propose 5 types de menus :

- Menu sans régime spécifique ;
- Menu sans sel ;
- Menu sans sel et sans sucre ;
- Menu diabétique ;
- Menu hypocalorique.

Le plateau-repas pour les 5 menus comprend :

- Une entrée
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume ou un féculent
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert ou un fruit (3 fois par semaine)

- Un potage ou un légume ou un féculent

- Un petit pain individualisé emballé
- Le prix de base du plateau-repas est fixé par délibération du Conseil communautaire. Il est actuellement de 8,50 euros TTC.

Les repas sont livrés en liaison froide sur les 16 Communes de la Communauté de Communes à savoir : Amécourt, Authevernes, Bazincourt-sur-Epte, Bernouville, Bézu-Saint-Éloi, Dangu, Gisors, Guemy, Hébecourt, Mainneville, Mesnil-sous-Vienne, Neaufles-Saint-Martin, Noyers, Sancourt, Saint-Denis-le-Ferment et Vesly.

A l'occasion de son anniversaire, chaque usager se voit offrir par la Communauté de Communes un ballotin de chocolats. Il est prévu un repas « amélioré » à Pâques, Noël et Jour de l'An.

Pour tout renseignement, Agnès, Coralie et Edith sont à votre écoute au 02 32 27 83 13 tous les après-midis de 14h à 16h.

Contact : agnes.lafage@ccgisors-epte-levrierie.fr

Aquavexin : Une nouvelle activité, l'Aquafusion



Aquavexin proposera dès le 5 juin une nouvelle activité : l'Aquafusion. Sur fond musical, les sportifs vont effectuer un travail musculaire et cardio dans le bassin. Première étape avec l'aquabike, un vélo conçu spécialement pour pédaler dans l'eau. Les mouvements des jambes vont effectuer comme un massage, augmentant le flux sanguin et accélérant la circulation. L'étape suivante consiste à augmenter le tonus musculaire au moyen d'hydrotone, des haltères aquatiques qui créent une résistance dans l'eau. Place ensuite au trampoline. Les bonds dans l'eau contribueront à renforcer les abdominaux, galber les fessiers et tonifier les jambes. Enfin, le dernier atelier qui compose l'Aquafusion est un entraînement avec des haltères pour muscler en douceur biceps, triceps et abdominaux. **Pour en savoir plus : www.aquavexin.fr**



Lettre de la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrierie

À chaque parution, nous présentons des associations locales qui contribuent au dynamisme du territoire

Association pour la mémoire vivante de Gisors (A.ME.VI.GI.)

L'A.ME.VI.GI. est une jeune association créée en 2011 par un groupe de passionnés, amoureux de la ville de Gisors et surtout de son histoire. Elle a déjà offert 5 conférences sur des sujets divers devant un public nombreux et intéressé. Son but est de faire des recherches sur le riche passé de notre région en mettant en avant son rôle éminent dans l'histoire de la Normandie en tant que capitale du Vexin Normand. Mais l'A.ME.VI.GI. se présente aussi comme conservateur de l'histoire contemporaine en s'efforçant de recueillir les témoignages de celles et ceux qui ont vu et participé à la vie de leur ville depuis des décennies. A ce titre l'association organise une grande exposition à la salle des fêtes de Gisors tous les jours du 11 au 24 juin prochain : « GISORS 1940-2010, de l'ombre à la lumière - Reconstruction et développement d'une petite ville Normande ». de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Entrée gratuite. Le mercredi 14 juin un échange aura lieu entre le maire de Gisors et le président de l'A.ME.VI.GI. (L'horaire en sera précisé dans la presse). Cette manifestation permettra de découvrir en 40 panneaux le développement d'une ville qui, détruite à 50% par les bombardements de juin 1940, a su se reconstruire et se développer pour être la cité dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Contact : amevigi@orange.fr
1, rue de l'Hospice
27140 Gisors

Accueils de loisirs communautaires Bientôt l'été : détente, plaisir et découverte au programme

Pour cet été, la Communauté de Communes a le plaisir de vous informer que vos enfants pourront être accueillis tous les jours dans l'une de nos structures de loisirs communautaires.

Du 8 juillet au 2 août 2013 dans les ACL de Bazincourt-sur-Epte, Bézu-Saint-Éloi et Vesly.

Du 5 août au 30 août à Vesly.

L'été, la part belle est faite aux sorties : piscine intérieure ou extérieure, bases de loisirs, activités de plein air. Priorité est donnée au *farniente* avec l'espoir de belles journées ensoleillées.

Qu'est-ce qu'un Accueil de Loisirs

Connu de tous sous le nom de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et maintenant d'Accueil de Mineurs (ACM), bien que l'appellation change avec les années, le but reste le même : apporter aux enfants des temps de détente, de plaisir, de découverte dans un lieu d'échanges et de rencontres.

Ce qui prime au sein de nos structures c'est que l'enfant évolue dans un climat de vacances avec ce plaisir de venir par choix et non par obligation.

Les loisirs proposés sont ouverts à tous sans limite de durée. Que vous soyez salarié ou au foyer, que vous souhaitiez une journée ou plus, vos enfants peuvent venir à leur convenance.

Chaque période de vacances est ponctuée d'activités et d'ateliers élaborés par les équipes d'animation avec comme fil conducteur la réalisation de programmes en fonction des âges, des saisons et des demandes des enfants. Durant chaque période, les structures se rencontrent pour la mise en place d'inter-centres, ce qui permet aux enfants de tout le canton de se côtoyer. C'est aussi l'occasion de faire venir magiciens, structures gonflables ou autres prestataires que nous ne pourrions faire venir sans cette mutualisation.

Les Accueils de Loisirs ont su s'adapter à la demande. Aujourd'hui chaque structure de la Communauté de Communes est à même de recevoir des enfants âgés de 3 à 15 ans avec des programmes spécifiques. ●



Assistante maternelle : un vrai métier

L' Assistante Maternelle agréée accueille un ou plusieurs enfants à son domicile. Outre l'accueil, elle garantit l'éveil, le développement et la sécurité de



l'enfant durant tout le temps où celui-ci lui est confié. La profession est régie par la loi. L'agrément est délivré pour 5 ans par les services de la PMI du Conseil Général et nécessite une formation de 120h (60 h avant le premier accueil et 60 h dans les 2 ans qui suivent le premier agrément.)

Bien que des évolutions importantes aient eu lieu ces dernières années, (reconnaissance du statut, convention collective, formation continue etc...) le métier souffre parfois d'une image négative auprès des familles n'ayant jamais employé d'assistante maternelle, le plus souvent par méconnaissance du travail et des responsabilités qu'elles exercent. Même si le choix de l'accueil à domicile se fait souvent faute d'autre solution, il est rare de constater que des parents le regrettent.

Sur le territoire de la Communauté de Communes 38 assistantes

maternelles sont agréées et peuvent accueillir jusqu'à 4 enfants simultanément (uniquement pour les 15 Communes rurales. **Vous pouvez obtenir leurs coordonnées auprès de la Responsable du Pôle Petite Enfance au 02 32 27 89 58.**

Depuis 2006, les parents et assistantes maternelles de la Communauté de Communes peuvent bénéficier des services du Relais Assistantes maternelles qui propose information, soutien, accompagnement, écoute, animation, ateliers ludiques et prêt de matériel. Retrouvez toutes les informations relatives au relais assistantes maternelles sur le site de la Communauté de Communes (<http://www.cdc-gisors.fr/petite-enfance-jeunesse/petite-enfance/ram.html>) ●

Concours de peinture

Les 14, 15 et 16 juin 2013 aura lieu le Concours international de Peinture grands formats en plein air à Fourges, ouvert sur inscription aux 3 catégories d'artistes : artistes professionnels, artistes amateurs, jeunes artistes. Toutes les techniques sont admises : huiles, acrylique, pastels, aquarelles.

Renseignements et inscriptions : Anna Filimonova, Présidente de l'Association Festival Cultures Croisées-artiste peintre issue de l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg. Tél : 01 45 22 57 23 - festival@crossline.com - www.festival-cultures-croisees.eu ●

Lettre de la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévière

L'Association "Mieux Vivre à Bézu"

L'association MVB (Mieux Vivre à Bézu) a été créée en 1998. Elle a pour but principal d'alerter nos élus et autorités sur les nuisances dues au trafic routier RD14 Bis traversant notre village. Les bruits, la pollution, les vibrations et l'insécurité générale en font le plat quotidien de nos Baciviens.

Les activités proposées :

- Danse Ecossoise
Des cours de danse ont lieu toute l'année (les mardis soirs, contact M^{me} Alice LePollès, tél : 02 32 55 87 28). Une troupe est opérationnelle pour différentes représentations.
- Bourse aux plantes
2 fois par an (printemps et automne) entièrement gratuite.
- Pièce de théâtre
le 1^{er} février 2014 à partir de 19h, nous invitons nos amis du Four à Pain pour une représentation à Bézu.
- Voyage en Ecosse
1 fois par an, nous organisons un voyage en Ecosse avec une participation M.V.B
- Spectacles de danses Ecossoises
Notre troupe anime des représentations de danses écossaises locales.
- Soirée St Andrew's
le 16 novembre 2013 à partir de 19h. L'ensemble de l'association organise une soirée Ecossoise à Bézu avec la venue de nos amis écossais. L'association a mis en place son Blog depuis 2010. <http://mvb27660.blogspot.fr/> et celui-ci est régulièrement mis à jour.

Venez nous rejoindre

Le Président M.V.B et le bureau Jean-Louis Leclerc
Tél. : 02 32 55 31 69

La Fête de la Voie Verte
aura lieu le dimanche **29 septembre 2013**
sur le site de Gisancourt (Hameau de Guerny). Les exposants
intéressés peuvent s'adresser à la Communauté de Communes
(M^{me} Maillard 02 32 27 89 58)

SPANC

Service vidange et entretien

Dans le cadre de l'entretien des installations d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes propose aux particuliers un Service Vidange et Entretien. En fin d'année 2010, la Communauté de Communes s'est associée à deux autres collectivités (la Cdc du canton d'Étrépagny et celle d'Epte-Vexin-Seine) pour former un groupement de commandes permettant de bénéficier de prix plus compétitifs en liaison avec un volume de vidanges plus important. Un premier marché a été conclu pour 2 ans. Ce marché est arrivé à son terme. Aujourd'hui une quatrième Communauté de Communes (la

CCAE des Andelys) a rejoint ce groupement de commandes (pilote par la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrière). Un nouvel appel d'offres a été lancé à l'issue duquel l'Entreprise Halbourg située à Saint-Pierre-Benouville (76890) a été retenue. Les tarifs sont accessibles sur le site internet (<http://www.cdc-gisors.fr/environnement-voirie/environnement-infos/service-vidange-entretien.html>) Pour bénéficier de ce service, il suffit de retourner à la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrière, un exemplaire signé de la convention vidange. Un double vous sera retourné. ●

Modernisation de la déchèterie de Gisors

La déchèterie de Gisors connaîtra des travaux de modernisation jusqu'au 15 juin prochain pour faire face à l'augmentation du volume de déchets ainsi qu'à l'évolution de la réglementation. La déchèterie restera néanmoins ouverte durant cette période, mais dans des conditions d'accueil restreintes par rapport à l'habitude. Il

est demandé aux usagers de limiter les apports à 2 m³ par jour et 4 m³ par semaine, de venir en semaine (en milieu de matinée ou d'après-midi de préférence) plutôt que le samedi. Horaires d'accueil jusqu'au 30 septembre, du lundi au samedi : 9h/11h45 et 13h30/17h45.

Contact SYGOM : 02 32 54 47 64
Courriel : contact@sygom.fr ●

trait'
d'union

Lettre de la Communauté de Communes
Gisors-Epte-Lévrière, 5, rue Albert Leroy 27 140 Gisors
Tél. : 02 32 27 89 50.

Rédaction : équipe de la Communauté de Communes. Éditorial : Président.
Conception et réalisation MB et A. Impression : SNEIP. Tirage : 8 500 exemplaires.

Un sigiste, c'est quoi ?

Joackim Grante vient de prendre ses fonctions de chargé de mission SIG à La Communauté de Communes. **Son poste de travail sera mutualisé entre la Communauté de Communes et deux autres collectivités, la Cdc des Andelys et celle d'Epte-Vexin.** Le système d'information géographique (SIG) qu'il va mettre en place est un outil informatique assurant la collecte, l'analyse et la modélisation de données géoréférencées. En clair, cela veut dire que notre "sigiste" va, dans un premier temps, saisir les données concernant le territoire : les délimitations administratives, le réseau routier, les vues aériennes, le cadastre et le parcellaire constituant ainsi une base de données dans laquelle toutes les informations seront superposées comme sur des calques successifs. L'outil ainsi constitué permettra d'avoir une connaissance plus fine du territoire, mise au point et enrichie en liaison avec l'activité des services communautaires pour l'assainissement, la voirie ou les transports. A 25 ans, Joackim est titulaire d'un master de traitement de l'information spécialisé en géomatique.

